



SOLIDARITÉ ▾ ECO & EMPLOI ▾ CADRE DE VIE SPORTS CULTURE

PATRIMOINE UNION 78/92 DOSSIERS AGENDA ▾

100 % des Yvelinois connectés à la fibre optique d'ici 2020

LudovicVincent
9 février 2012



Twitter



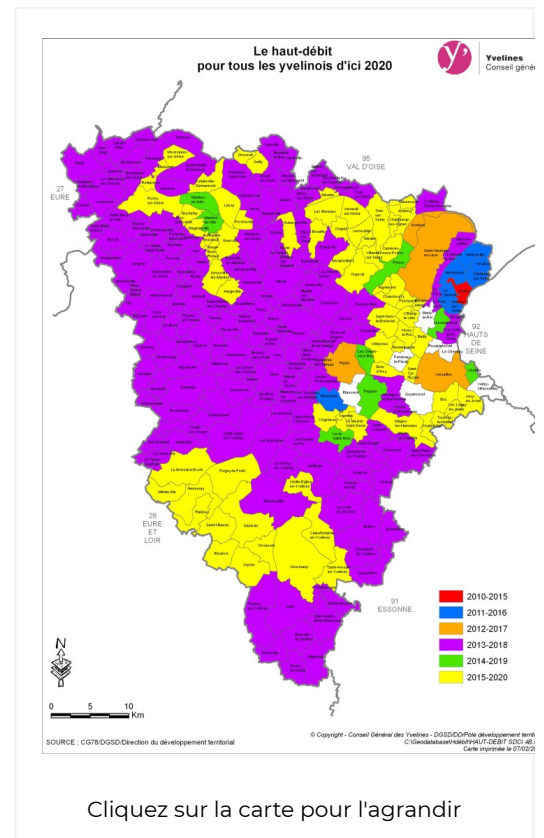
Facebook



Google +

Le 9 février 2012, le Président du Conseil général, Alain Schmitz, a présenté, le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Yvelines (SDTAN) en présence de Bruno Janet – directeur des relations avec les collectivités locales Groupe France Télécom-Orange – et de Cyril Luneau – directeur de SFR collectivités au sein du Groupe SFR. Ce projet représente pour Alain Schmitz « l'un des plus importants chantiers de la mandature ». Il fixe l'objectif d'une desserte **en fibre optique de la totalité des foyers des Yvelines d'ici 2020**.

Le Conseil général prend en charge le déploiement en 7 ans du réseau Très Haut Débit (100 MgB) sur les 160 communes non couvertes par l'initiative privée. Un investissement très important qui s'élève à 157M€, dont 96M€ du Conseil général, 24M€ de l'Etat par l'intermédiaire du Grand Emprunt (Fond national pour la Société Numérique dans le cadre du projet Investissements d'avenir), 20M€ des aides de la Région et 17



M€ de l'investissement des Etablissement Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). En permettant l'accès à cette technologie à tous les Yvelinois, le Conseil général confirme son positionnement parmi les départements les plus innovants de France.

Le déploiement du très haut débit pour tous, une priorité pour le département

Réalisé en 2011 sous l'égide d'un comité de suivi présidé par le président du Conseil général, le **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique des Yvelines** organise l'équipement progressif du territoire départemental en infrastructures numériques.

S'inscrivant dans ce cadre, les services du Conseil général ont entrepris la réalisation du SDTAN des Yvelines qui est le résultat d'un long travail de concertation entre les élus, les opérateurs privés, les services de l'Etat et de la Région. Ils rencontreront le 30 mars 2012 l'ensemble des interlocuteurs.

Un investissement élevé pour un calendrier ambitieux

Sur le territoire des 160 communes équipées par le Conseil général, la desserte en services très haut débit numérique sera assurée **en recourant exclusivement à la technologie de la fibre optique jusqu'à l'abonné** (FTTH – Fiber to the Home), soit **3 200 km de fibre optique** et ira jusqu'aux habitations individuelles elles-mêmes pour ne pas avoir de perte de débit. Afin de répondre à une volonté commune d'aménager le département, Orange et SFR déploient la Fibre Optique chez l'habitant (FTTH – Fiber to the Home). Les foyers raccordés pourront bénéficier d'une qualité de service exceptionnelle et auront accès à de nouveaux usages avec des débits pouvant aller jusqu'à 100 mégabits par seconde.

Le point fort du département réside dans le choix de cette option technologique.

Les opérateurs privés, Orange et SFR, couvriront 83% de la population des Yvelines en Très Haut Débit sur leurs fonds propres. Dans le cadre de leur accord en zones moins denses et selon le principe du co-investissement réciproque, 70 communes seront couvertes par les deux opérateurs. Ainsi, Orange déploiera le réseau dans 53 communes et SFR dans 17. Chaque client pourra choisir le fournisseur d'accès Internet de son choix.

Toutefois, dans une volonté d'aller encore plus loin dans l'aménagement du territoire, Orange étend son réseau FTTH à 27 communes supplémentaires hors zones très denses. *«Le choix d'Orange de couvrir 102 communes du département, dont 7 en zones très denses, illustre la décision du groupe d'investir dans le réseau fixe de nouvelle génération.»*, déclare Bruno Janet, Directeur des relations avec les collectivités locales Groupe France Télécom-Orange.

« SFR se réjouit de cet accord historique qui confirme son positionnement d'opérateur de réseaux. Ainsi, SFR sera déployeur ou co-investisseur sur 70 communes du département des Yvelines avec Orange ». Cyril Luneau, Directeur de SFR Collectivités au sein du Groupe SFR rajoute, par ailleurs, « que le groupe SFR accueille l'initiative du Conseil Général des Yvelines avec intérêt jugeant qu'elle est complémentaire à l'initiative privée ».

